



Commune de
Hauteluce
Village de Lumière

La Commune **d'Hauteluce / Les Saisies**

RECRUTE

Pour la saison d'été 2024 (du 1er juillet 2024 au 30 août 2024).

- Un(e) **Agent de Surveillance de la Voie publique (ASVP)** -
Assistant(e) Temporaire de la Police Municipale (ATPM)
et
- 1. Un(e) **Agent(e) vacataire** pour des missions de surveillance de la voie publique (ATPM) pour renforcer le service lors des week-end/ Animations et événements générant de nombreux visiteurs (environ 90H sur l'été)

Service POLICE MUNICIPALE

Sous l'autorité du Maire et du Chef de la Police Municipale, vous participerez au travail d'équipe à travers une commune accueillant de nombreux vacanciers (village avec une station estivale de montagne familiale).

Activités principales :

1. Accueil et renseignements des usagers de la voie publique : Circulation et stationnement
2. Missions quotidiennes : Mise en place marché et encaissement, vérification taxe de séjours, fonctionnement des zones de stationnement payant.
3. Assurer la surveillance générale du domaine public.
4. Gestion des conflits de voie publique et situation particulières : bonne maîtrise de soi.

PROFIL :

- Expérience souhaitée en collectivité territoriale ou commune touristique
- Autonomie, courtoisie et langage de rigueur.
- Sens du service public et de la confidentialité (**Casier judiciaire vierge**)
- Qualité relationnelles et goût du travail en équipe
- Bonne condition physique (**certificat d'aptitude à la pratique d'une activité physique**)
- Titulaire du permis de conduire
- Disponibilité horaire en fonctions des besoins du service (manifestation, animations)
- En conformité avec la réglementation du travail en vigueur.

CONDITIONS :

- ✓ Candidature avant le **10 mai 2024**
- ✓ Rémunération : statutaire
- ✓ Horaire : selon planning

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser à : Monsieur le Maire

MAIRIE, 154 rue de la Voûte
73620 HAUTELUCE

Ou par email : contact@mairie-hauteluce.fr